



Laval, le 27 février 2019

Monsieur le secrétaire départemental,

L'Unsa Education 53 s'étonne de la teneur du message que ton organisation syndicale a adressé à nos collègues du 1^{er} degré suite au groupe de travail (GT) de lundi dernier ainsi que du ton agressif et polémique utilisé. L'Unsa Education 53 estime que les conflits entre syndicats sont contre productifs pour toutes les organisations et que nombreux sont les collègues qui n'y voient légitimement que du temps perdu. Mais nous pensons cependant qu'il est indispensable de rectifier et préciser certains éléments. C'est le but de cette lettre ouverte: la profession doit être au fait de ce qui se passe.

Tout d'abord, en ce qui concerne l'éviction de la FNEC FP FO du GT Carte scolaire de lundi 25 février : il est clair que cette éviction est regrettable car elle fausse le dialogue social dont notre département a besoin. Il est bon de rappeler que cette éviction avait été décidée par le Dasen il y a un an déjà, en février 2018, après que ton organisation ait délibérément transgressé, une fois de plus, les règles du GT, à savoir l'obligation de confidentialité avant les instances officielles (en clair : la non-communication aux médias locaux de mesures pas encore débattues).

Les collègues doivent savoir que le GT n'est pas obligatoire mais l'Unsa Education 53 estime qu'il est indispensable au déroulement de la carte scolaire mayennaise. L'existence de ce GT a été mise en péril délibérément par ton syndicat. Cela a été une grande première dans le département où le respect des uns, des autres et des instances avait jusqu'alors primé. Ce comportement est néfaste au dialogue social, à la prise en compte de la parole syndicale mais aussi de celle des écoles et des communes. L'Unsa Education 53 a donc choisi, lundi dernier, de siéger au GT, avec toutes les autres organisations syndicales. Une absence aurait signé la fin du GT en tant qu'étape de la carte scolaire 1^{er} degré. Je m'étonne par ailleurs que seules l'Unsa Education et la FSU essuient les critiques virulentes de FO. En effet, la CGT Educ'action était elle aussi présente au GT mais, curieusement, cela ne semble pas avoir ému ton organisation. L'Unsa Education 53 s'étonne aussi du lancement de la polémique alors que la décision du Dasen est connue depuis déjà un an et tu connaissais notre intention de siéger depuis plusieurs semaines. A moins que FO ne s'en soit servie comme tremplin médiatique pour faire parler d'elle, ce qui serait une manœuvre bien peu éthique. Nous ne pouvons suivre cette stratégie du pompier-pyromane.

L'Unsa Education 53 n'a attendu personne pour travailler au service des écoles, des collègues et de l'éducation en Mayenne, et ceci dans les instances et sur le terrain. Ce n'est pas le cas de ton organisation qui, si elle est très bruyante dans le champ médiatique, est pour l'instant excessivement discrète dans les instances où, même si tout ne s'y règle pas, ont lieu des échanges et des confrontations souvent décisifs avec les décideurs. L'Unsa Education 53 se permet donc d'inviter les représentants du personnel FO à prendre dans les instances toute la place qu'ils prétendent afficher par ailleurs.

L'Unsa Education 53 souhaite aussi revenir sur ce décalage qui semble propre à FO 53 entre apparence et réalité, entre discours médiatique et action concrète, entre revendication et résultat obtenu. En effet,

nous constatons depuis deux ou trois ans dans ton organisation une stratégie proche des stratégies électoralistes dont les objectifs sont essentiellement de faire parler de soi. C'est par exemple l'utilisation des instances à des fins propres (avec ici l'exemple précédent du GT) mais il existe aussi celui du CHSCT où FO refuse, aux dépens des collègues, de jouer le jeu collectif syndical pour en tirer un profit syndical. Il y a eu aussi, avant les élections professionnelles de décembre, cette propension à se faire passer pour des délégués du personnel 1^{er} degré, sans aucune validité démocratique ; et puis les mails envoyés dans les écoles malgré les nouvelles règles de publication syndicale.

Les militants de l'Unsa Education 53 sont navrés de cette instrumentalisation permanente des instances, des revendications et des collègues. Le pluralisme syndical est garant du fonctionnement démocratique et les expressions doivent être variées et multiples. Mais on assiste là en Mayenne à une dérive malsaine. Nous vivons une époque politique, économique et sociale qui n'est pas des plus favorables. Nous assistons simultanément à l'irruption médiatique des « fake news » ou infox comme source d'information majeure, y compris dans le monde syndical. Ce n'est certainement pas le cavalier seul, le calibrage orienté des événements et le dénigrement des autres syndicats qui feront progresser le monde dans lequel nous évoluons.

Si l'Unsa Education 53 dénonce dans cette lettre ouverte le manque flagrant de respect syndical allié à une instrumentalisation des actions syndicales, elle refuse de perdre du temps à des guerres stériles, temps perdu pour les collègues et leurs écoles.

Elle déplore que le travail syndical collectif mené jusqu'alors en Mayenne soit mis à mal du fait d'une organisation.

Elle revendique sa politique réformatrice et l'action menée par ses militants au service de la seule profession et du système éducatif départemental.

Reçois des salutations déçues par vos méthodes syndicales et les conséquences qu'elles induisent pour nos collègues et leur avenir.

Pour l'Unsa Education 53 et le SE-Unsa 53

Pascal Hareau
Loïc Broussey

SE-Unsa 53
Unsa Education 53
15 rue St Mathurin 53 000 Laval
02 43 53 20 92